

DATE DE
CONVOCATION

4 Octobre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 21

Votants 24

Objet :

La Poste – signature
bail précaire location
salle de réunion

N° 27.299.24/34

DÉPARTEMENT DE L'EUVE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Mme Brigitte BOULAT-DAUFRENE à Mr Jean-Luc TANQUEREL

Mr Jean-Pascal Lecoq à Mme Claire MOURAUD

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader

Mme DUCHESNE Jocelyne

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

A été élue secrétaire de séance : Mr David PERREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la sollicitation de la Poste pour proposer à la ville la location d'une partie de ses bâtiments,

Considérant les besoins de la ville pour permettre aux associations locales de bénéficier de locaux adaptés à leur activité,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le bail précaire (joint en annexe) avec la société BP mixte représentée par la société POSTE IMMO, pour la location d'une salle de réunion située rue de la poste à GRAVIGNY, pour une durée d'un an, renouvelable.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférant à ce bail,

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

